

Montreuil, le 2 septembre 2023

En déplacement dans le Vaucluse le 1<sup>er</sup> septembre, le président Macron a déclaré : « *Ce que nous voulons faire, c'est aussi une formation dès l'après-bac, professionnalisante, plus visible, qui va nous permettre de mieux planifier nos besoins et en quelque sorte de revenir à un système qu'on connaissait par le passé, qui fonctionnait, qui est un peu celui des Écoles normales.* »

A la session 2023 des concours enseignants, ce sont 3 000 postes enseignants qui n'ont pas été pourvus. Les causes en sont connues : faiblesse des salaires, dégradation des conditions de travail... mais également masterisation et réforme Blanquer des concours qui a repoussé la titularisation à BAC+6 et a développé de fait la contractualisation et les « job dating ». C'est une réalité que le président Macron ne peut ignorer.

Mais s'agit-il de rétablir les Ecoles normales qui avaient permis à des milliers d'enfants d'ouvriers et de paysans d'aller au lycée avec une bourse pour décrocher le bac, puis poursuivre à l'École normale en tant que fonctionnaire-stagiaire (avec un traitement comptant pour la retraite) ? Supprimées sous Vichy en 1940, elles seront rétablies à la Libération puis à nouveau fermées par Lionel Jospin qui les remplacera par les IUFM en 1989.

S'agit-il de remettre en cause la masterisation et le recrutement à Bac+5 responsables de l'effondrement du nombre de candidats aux différents concours enseignants ?

**Ou s'agit-il seulement de « planifier des besoins » avec le recours à des contractuels dès le Bac, de remettre en cause les statuts des personnels** et le fonctionnement de l'École publique, la même pour tous ?

Pour rappel, en 2022, le candidat Macron se prononçait pour « la fin du recrutement à vie » et envisageait comme une piste possible la fin des concours enseignants...

Pour sa part, la FNEC FP-FO a voté en 2009 contre les décrets sur la masterisation dans les instances nationales\*, et ne cesse de revendiquer le retour au recrutement par concours à Bac+3, et donc l'abandon de la masterisation, maintenue coûte que coûte par les ministres de l'Éducation nationale qui se sont succédé, y compris les ministres des différents gouvernements Macron.

Dans une situation de rentrée chaotique, dont les ministres du président Macron, messieurs Ndiaye et Attal portent l'entière responsabilité, la FNEC FP-FO maintient toutes ses revendications :

- **Annulation des 2 000 suppressions de postes et création des postes nécessaires !**
- **Mise en place en urgence de concours exceptionnels à Bac+3 pour recruter immédiatement des enseignants fonctionnaires !**
- **Rétablissement des concours à Bac+3 et abrogation de la masterisation !**
- **Abrogation de la loi Blanquer et l'arrêt du principe de contractualisation des étudiants !**
- **Titularisation des contractuels qui le souhaitent !**

La FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir dans les écoles, les établissements et les services dès la rentrée, à établir toutes leurs revendications, notamment en termes de postes et de personnels, et à prendre toutes les initiatives pour les faire valoir.

(\*) : Lors de l'examen des textes sur la mastérisation, seule FO a non seulement voté contre chacun des projets de décrets, mais maintenu son exigence de maintien du recrutement à bac+3 sans mastérisation de la formation.